

Téléphonie et 5G, confirmation affolante...

Ces technologies détruisent lentement le cerveau des adultes et plus rapidement encore le cerveau des enfants et des adolescents.

Un enfant ou un ado qui meurt d'une tumeur cancéreuse du cerveau, c'est très triste. Mais cela est-il toujours dû à un injuste hasard qui frappe aveuglément ?

Une récente étude pilotée par Ronald L. Melnick pour le compte du gouvernement américain a alerté l'Académie américaine de pédiatrie pour resserrer les recommandations qu'elle faisait aux parents concernant l'usage du cellulaire par leurs enfants - ainsi que par eux-mêmes. Cette étude a stupéfié de nombreux sceptiques - dont ceux du NTP qui prétendait les GSM inoffensifs, et qui ont alors fait un virage à 180 degrés. L'American Cancer Society a reconnu la valeur scientifique de cette étude, et le magazine Consumer Reports la juge assez révolutionnaire pour désormais recommander à son lectorat de se protéger de ce type de Radio Fréquence.

En effet, l'étude révèle hors de tout doute, que ces radiofréquences micro ondes (autour de 2,4 Giga Hertz) causent les mêmes types de tumeurs chez les rats que celles dont l'incidence est plus élevée chez les humains qui collent leur GSM à l'oreille 30 minutes par jour en moyenne au bout d'une durée de 10 ans. Evidemment, les risques augmentent encore en fonction de la dose d'exposition.

A noter que l'étude du NTP est déjà dépassée et ne pourra pas être répliquée, puisque l'exposition correspondait à la technologie de deuxième génération (2G ou GSM pour Global System for Mobile Communications) employée il y a 17 ans, c'est-à-dire au moment de la conception de l'étude. Avec les nouvelles technologies (UMTS pour *Universal Mobile Telecommunications System*), on arrive déjà à la 5G, ce qui inquiète encore davantage les experts ; et certains parlent déjà de la 6G...

Mille fois moins puissante que la technologie 2G, la 3G présente pourtant trois fois plus de risque de développer un gliome, (forme très agressive de cancer du cerveau).

« La puissance moyenne du rayonnement 2G/GSM est 1.000 fois plus élevée que celle des téléphones cellulaires modulés 3G/UMTS de troisième génération ; et pourtant, pour 100 heures d'utilisation, le risque de cancer du cerveau par l'utilisation d'un téléphone cellulaire 3G/UMTS est 3,4 fois plus élevé que l'utilisation de 2G » - c'est ce que nous a expliqué par courriel Lloyd L. Morgan, survivant du cancer du cerveau, chercheur à l'*Environmental Health Trust* et directeur représentant des patients au registre national américain des tumeurs.

L'affiche présentée à la conférence BIOEM 2016 illustre qu'après 3.000 heures d'utilisation cumulative, le risque de cancer du cerveau d'un téléphone 3G/UMTS est de 4 fois la normale, alors qu'avec un téléphone 2G/GSM le risque est de 1,5 fois. Mais comment une puissance 1.000 fois plus faible peut-elle causer un risque plus élevé ? Explication probable : *« la modulation UMTS inhibe les gènes de réparation de l'ADN endommagé. »*

Recommandations de l'AAP

Face à l'étude du NTP, l'*American Academy of Pediatrics* (AAP) dit s'inquiéter du fait que des enfants de plus en plus jeunes adoptent le cellulaire alors que leur corps et leur intellect sont en plein développement. Ronald L. Melnick affirme : « *Pour les enfants, les risques de cancer du cerveau sont bien supérieurs à ceux des adultes en raison d'une plus grande pénétration et absorption du rayonnement du téléphone cellulaire dans leur cerveau, et parce que leur système nerveux en développement est beaucoup plus sensible* ».

L'AAP rappelle que la norme fédérale américaine (de la *Federal Communications Commission* ou FCC) limitant le rayonnement des téléphones cellulaires n'a pas été mise à jour depuis 1996. Cette limite autorisée aux États-Unis, de 1,6 W/kg, vise seulement à prévenir l'échauffement des tissus du corps d'un adulte et non les effets non thermiques comme les dommages à l'ADN et le cancer. "Les crânes des enfants sont plus minces et peuvent absorber plus de rayonnement." Voici les nouvelles mesures de sécurité recommandées par l'AAP qui déconseille leur usage par les tout-petits :

- Maintenez le cellulaire à au moins 3 cm de votre tête durant une conversation.
- Utilisez la messagerie texte autant que possible, sinon téléphonez en mode haut-parleur ou avec un kit filaire mains-libres ou Blue tooth.

Nota : A ce sujet, il se colporte que les ondes WIFI se propagent dans les écouteurs mains libres – C'EST FAUX et techniquement impossible vu que les écouteurs ne fonctionnent que dans la bande auditive c'est-à-dire 20 Kilo Hertz (20 000Hz) maxi ce qui n'a rien à voir avec la bande de 2,4 Giga Hertz (milliards de Hertz). Par ailleurs le Blue Tooth émet un signal très faible qui porte à 1 mètre maximum face au signal initial qui porte à des dizaines de km. Donc le Blue Tooth "dangereux" est aussi FAUX.

- Faites seulement des appels courts ou essentiels sur le cellulaire (- de 3 min.).
- Évitez de transporter votre téléphone contre le corps, comme dans une poche, une chaussette ou un soutien-gorge. Sinon, les fabricants de cellulaires ne peuvent pas garantir que la quantité de rayonnement que vous absorberiez ainsi sera sécuritaire.
- Si vous envisagez de regarder un film sur votre appareil, téléchargez-le d'abord, puis passez en mode avion [le seul qui élimine toute émission de RF] pendant que vous le visionnez, afin d'éviter l'exposition inutile aux radiations.
- Gardez un œil sur l'intensité du signal (le nombre de barres affichées). Plus le signal est faible, plus votre téléphone émet de rayonnement et plus votre exposition augmente. Mieux vaut attendre que le signal soit plus fort avant d'utiliser votre appareil.
- Évitez de faire des appels dans les voitures, les ascenseurs, les trains et les bus. Le téléphone cellulaire travaille aussi plus fort pour communiquer à travers le métal, alors son niveau de puissance augmente.

Les gliomes en hausse

Pour minimiser les risques de l'utilisation du téléphone cellulaire, les critiques - qui sont souvent en conflit d'intérêts car ils sont financés par l'industrie - affirment souvent que l'incidence globale des tumeurs cérébrales est stable. C'est faux ! Le Dr Adlkofer souligne « *L'incidence du cancer augmente de 1 à 2 % par année chez les enfants depuis 30 ans et celle des glioblastomes hautement mortels augmente sans cesse dans la population générale depuis la fin des années 1980 (de 3,1 % par année aux Pays-Bas entre 1990 et 2010 et similairement aux États-Unis, et pour des cancers localisés principalement dans le lobe frontal, le plus exposé aux ondes des cellulaires)* ».

De plus, selon l'oncologue et épidémiologiste suédois Lennart Hardell, en Suède, les tumeurs cérébrales de type inconnu ont augmenté de 157 % de 2008 à 2013, prouvant que les registres de tumeurs s'avèrent incomplets et peu fiables. Ce médecin est l'auteur des études les plus connues sur le sujet qui ont contribué au classement 2B des radiofréquences. Il a notamment découvert que les gens qui utilisent le cellulaire de manière intensive avant l'âge de 20 ans vont jusqu'à multiplier par 5 leur risque de cancer du cerveau.

Aujourd'hui, le Dr Hardell affirme, tout comme plusieurs autres experts dont l'ancien patron du NTP, Chris Portier, qu'il faut reclasser les RF comme cancérogènes 2A. L'opinion de Hardell n'est pas à prendre à la légère : depuis la fin des années 1970, les fabricants de l'agent orange, des BPC (biphényles polychlorés) puis du glyphosate (Roundup) avaient aussi critiqué ses études sur la toxicité de ces produits, mais l'histoire lui a donné raison. Son avis sur le 2A est aussi partagé par le Dr Anthony B. Miller, directeur de l'unité d'épidémiologie à l'Institut national du cancer, à Toronto, de 1971 à 1986.

Si ces avis ne vous suffisent pas encore, vous pouvez vous fier à la législation française sur l'exposition aux CEM et aux consignes de sécurité des fabricants de cellulaires qui recommandent de ne jamais le tenir contre votre corps...

La 5G, une pollution qui atteint animaux, insectes et plantes

Le premier effet identifiable des ondes (notamment de hautes fréquences) est l'échauffement thermique (au niveau de l'oreille lors d'une conversation téléphonique). cet échauffement peut, chez certaines personnes, aller de rougeurs de la peau, jusqu'aux sensations de brûlure. L'effet thermique est d'ailleurs à la base du calcul du Débit d'Absorption spécifique (DAS) des téléphones portables.

Les personnes présentant des effets physiques et psychophysiologiques face aux ondes électromagnétiques sont dites Electro-Hyper-sensibles (EHS). L'électro-hyper-sensibilité (ou SICEM : Syndrome d'Intolérance aux Champs Electromagnétiques) est une maladie émergente de ces 15 dernières années. Le nombre de personnes reste très limité mais il ne cesse de grandir. Le Professeur Belpomme, docteur en médecine, tient des consultations sur ce sujet afin de faire reconnaître le caractère incapacitant de cette pathologie liée au l'augmentation incessante du brouillard électromagnétique (électro-smog).

NOTA : La 5G peut émettre un rayonnement d'onde pulsée de 3,5 à 100 GHz. Or les armes à ondes millimétriques de l'armée américaine rayonnent à une fréquence de 95 GHz... (Rappelons que 1 gigahertz = 1 milliard de pulsations par seconde)

Géno-toxicité sur les protéines

Les êtres vivants sont capables s'adapter à des variations faibles à petite dose, c'est un mécanisme de défense naturelle, permettant de rester en vie.

Au sein de la cellule, des mécanismes moléculaires et génétiques sont également existants pour répondre à des agressions potentielles. Les protéines sont les composants cellulaires les plus fragiles car leur structure est tridimensionnelle, et de faibles variations du milieu peuvent avoir de grandes conséquences sur la molécule protéinée. Des stress comme les radiations électromagnétiques notamment générées par les ondes hautes fréquences, agents chimiques...) ont des effets néfastes sur les protéines qui peuvent conduire à des pathologies telles que les maladies neuro-dégénératives.

Géno-toxicité sur l'ADN

Le stress ambiant (notamment électromagnétique) a pour conséquences d'endommager l'ADN (cassure de l'ADN). Les dommages peuvent entraîner la mort de la cellule concernée, mais peuvent aussi générer des maladies tel que le cancer ou des apoptoses cellulaires (autodestruction des cellules)

Il est connu que les rayonnements ionisants, les produits chimiques et potentiellement les champs électromagnétiques hautes fréquences, peuvent provoquer ces cassures du brin d'ADN ce qui mène à l'apparition d'anomalies chromosomiques pouvant, là aussi, entraîner de nombreuses maladies (cancers...).

Concernant les téléphones portables, des études ont montré l'existence d'impact sur l'ADN pour des DAS (Débit d'Absorption Spécifique)¹ inférieurs à 5 W/kg !

Stress cellulaire

Les protéines de stress (ou protéines de choc thermique) sont générées par le corps lorsque la situation extérieure met en jeu la survie cellulaire. Elles sont émises, par exemple, lors d'un choc thermique, d'une irradiation...Face à l'exposition aux CEM, le corps génère des protéines de stress.

Système immunitaire

L'exposition aux champs électromagnétiques engendre des modifications immunologiques comme la génération des globules blancs (indicateurs d'une situation inflammatoire ou allergique) augmentée lors d'une telle exposition alors que cette réponse n'a pas lieu d'être.

¹ Cf. <http://pollution-électromagnétique.fr/theorie/rerelations-mathematiques-entre-unites-das>

Aussi, des réponses immunologiques, allergiques inappropriées sont induites comme une réduction des lymphocytes T, des cellules NK (*natural Killer*) chargés de combattre les agressions. Il est évident que cet effet est négatif sur la grossesse.

Neurologie et troubles du comportement

Un électroencéphalogramme (EEG) du cerveau permet de distinguer les fréquences des ondes cérébrales. On sait très bien depuis longtemps que la modification de l'EEG altère le comportement des animaux et des êtres humains. Ainsi, la mise en œuvre de signaux électriques particuliers à des endroits bien distincts du cerveau permet de modifier la personnalité d'un individu.

L'exposition aux champs électromagnétiques a la capacité de modifier l'activité cérébrale (prouvé par analyse électro-encéphalogramme) ; ces modifications sont variables selon l'activité du sujet soumis aux CEM. Mais les études montrent que le changement sur l'activité cérébrale est persistant même après exposition aux CEM !

Tumeurs cérébrales

Des études en milieu professionnel montrent qu'une exposition longue aux CEM peut être associée à un risque accru de tumeur cérébrale. A long terme, un risque accru de gliome (tumeur cérébrale dérivée des cellules gliales) est attesté et de neurinome acoustique (tumeur du nerf auditif). le risque de neurinome augmente de 240% après une exposition de 10 ans avec le téléphone du même côté.

Leucémie

Certaines études montrent que la leucémie infantile est associée à une exposition aux CEM.

Mélatonine, Alzheimer, cancer du sein

Une relation est montrée entre l'exposition à long terme aux CEM et la maladie d'Alzheimer, ceci en lien avec la mélatonine. La perturbation électromagnétique provoque une stimulation de l'épiphyse (une glande au sommet du cerveau) qui contrôle la sécrétion de la mélatonine. Or, la mélatonine joue un rôle sur le contrôle du sommeil (rythmes circadiens), sur le cancer en détruisant les radicaux libres, module la sécrétion des hormones sexuelles et a une action régulatrice sur le système immunitaire. Les études montrent que la mélatonine semble protéger de la maladie d'Alzheimer, aussi, il est possible que les champs électromagnétiques (CEM) peuvent avoir une action sur la réduction de production de mélatonine en grillant l'épiphyse. L'exposition aux CEM est également, selon les spécialistes, un facteur possible de cancer du sein (homme et femme), plusieurs études montrent une convergence, également chez les animaux (tumeurs mammaires).

Barrière hémato-méningée

La barrière hémato-méningée sert à réguler le milieu cérébral en le séparant du sang. Ce sont les cellules endothéliales qui composent majoritairement cette barrière. Cette barrière protège le cerveau contre l'intrusion des agents pathogènes, les toxines et hormones circulant dans le sang. Il a été montré par le Dr Klinghardt que les champs électromagnétiques ont la capacité à ouvrir cette barrière hémato-méningée, facilitant ainsi l'intrusion des métaux lourds, agents pathogènes et toxines dans le cerveau. De son côté, le Dr Leif Salford, neurochirurgien de l'université de Lund, en Suède, confirme que ces rayonnements, même à des niveaux très faibles, augmentent la

perméabilité des barrières hémato-encéphaliques et intestinales, rendant le cerveau accessibles aux toxines bactériennes.

Modulation de fréquences

Certaines des technologies hautes fréquences utilisent les ondes pulsées, il s'agit notamment de la téléphonie GSM, le Wifi, le téléphone sans fil DECT...). Une « pulsation » d'ondes est régulièrement émise par les appareils utilisant cette technologie, comme les radars des avions de combat. Toute personne se situant devant lorsqu'il émet se met en danger de mort. Les ondes pulsées sont pire que les ondes constantes par leurs variations brutales d'amplitude ; elles sont plus incisives. C'est le cas de la 5G. Or La 5G est 4 fois plus puissantes que la 4G !

Des preuves scientifiques existent sur l'impact particulier des champs pulsés, ceux ci augmentent la probabilité des effets sur la santé. La modulation de fréquence (champs pulsés notamment) devrait donc être considérée dans l'élaboration des normes. Qu'en pensent les créateurs de technologie téléphonique et informatique ? Un article du *Point* (septembre 2014) dévoilait que les patrons des sociétés créant ces produits laissent à peine leurs enfants y toucher ! Ils encouragent plutôt leurs enfants à lire des livres !...

Rayonnement 5G, certains se protègent...

Echos de Bruxelles - Belgique

La téléphonie mobile de 5ème génération (5G) ne sera pas installée dans la capitale de l'UE dans un premier temps. « *Les habitants de Bruxelles ne sont pas des cobayes dont la santé peut être mise en jeu pour le profit. Nous devons éliminer tous les doutes à ce sujet* » a déclaré la ministre de l'environnement de la région, Céline Fremault, au journal L'Echo. L'article fait état de l'échec des négociations qui visaient à augmenter de plus de 100% l'exposition admissible aux rayonnements. Y a-t-il vraiment un souci de protection de la population ou n'est-ce qu'une excuse pour protéger les politiciens de l'UE et les services gouvernementaux de Bruxelles des dommages causés par le rayonnement de la téléphonie mobile ?

De Genève - Suisse

Le canton de Genève a stoppé le déploiement de la 5G en raison des doutes concernant les effets de son rayonnement. D'autres cantons, comme ceux du Jura et de Vaud, ont suivi cet exemple. Le Parlement cantonal genevois veut attendre de voir des études indépendantes sur la question. Dans le Grand Conseil genevois, il a été souligné que l'environnement était de plus en plus exposé à des rayonnements électromagnétiques et que personne n'en connaissait les répercussions sur la santé. Qui doit donc être protégé des dommages irréparables de la téléphonie mobile ? La nature et l'environnement sont-ils vraiment au centre des préoccupations ou plutôt les collaborateurs des organisations internationales qui ont leurs sièges à Genève, comme par exemple les Nations Unies (ONU), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Centre de Recherche Nucléaire CERN, l'AELE, le Forum Economique Mondial WEF, etc.

De Palm Beach - Floride/USA

L'État fédéral de Floride a adopté une loi qui autorise les opérateurs de téléphonie mobile à installer des antennes 5G partout, sans autorisation, à l'exception de Palm Beach, où résident notamment le milliardaire Bill Gates et le président américain Donald Trump. Un prétexte a été avancé pour justifier cette exception : le paysage urbain serait défiguré par les antennes et les habitants y seraient opposés. Est-ce un hasard si le nombre d'antennes de téléphonie mobile est très faible partout dans le monde où habitent des personnes influentes et des milliardaires ? Y va-t-il vraiment de la beauté de la ville de Palm Beach ou surtout de limiter au strict minimum l'électrosmog auquel sont exposées les célébrités dans leurs hamacs ?

De Ludwigsburg - Allemagne

Le Conseil du Land de Ludwigsburg a obtenu le démantèlement d'une antenne de téléphonie mobile à proximité de la résidence d'une célébrité. C'est ce qu'a rapporté un responsable d'un grand opérateur de téléphonie mobile sur le portail *ITGolem.de*. Le Conseil du Land souhaitait que cette information soit traitée avec la plus grande discrétion. Que veut-on cacher au public ? Pourquoi tout à coup tant d'anonymat ? Qui est cette célébrité ?

Mais la 5G est imposée au peuple, bien que partout une opposition massive émane de la population. Les incidents ci-après expliquent la peur et le manque d'intérêt suscités par la 5G : Allemagne – *Telefónica Deutschland* a cherché désespérément à Hambourg des ménages pilotes pour tester leur accès sans fil 5G. Il s'agit d'un accès internet ultra-rapide par communication radio et 5G, à une fréquence de 26 gigahertz. Les réseaux sans fil actuels fonctionnent entre 2,4 et 5 GHz. *Telefónica* a imprimé plus de 11.000 dépliants et les a distribués à ses clients, en ajoutant un « cadeau » de 200 euros pour les ménages qui participeraient à l'essai.... Retour de cette super offre : deux réponses seulement !

De Zurich - Suisse

Sunrise a offert 120.000 francs, soit plus de 100.000 €, aux propriétaires d'un immeuble du 4e arrondissement pour l'installation d'une antenne 5G. La famille propriétaire de la maison a décliné l'offre en déclarant qu'il y a encore trop d'inconnues dans ce dossier : « *nous ne voulons pas installer quelque chose sur le toit aux dépens d'autres personnes, alors qu'on ne sait pas si c'est nocif pour la santé.* »

Des USA

Les premiers services 5G sont boudés par les clients aux États-Unis. Pour trouver malgré tout des utilisateurs, l'opérateur *Verizon* propose la 5G gratuitement pendant une durée indéterminée. Il ne s'agit là que d'une toute petite sélection parmi d'innombrables exemples. Le débat concernant les dommages irréparables que la 5G peut causer à la santé humaine et à la nature échauffe les esprits un peu partout. Et c'est à juste titre. D'autant plus que l'installation des réseaux 5G est imposée à des endroits où séjournent des personnes spécialement vulnérables, notamment des enfants, des nourrissons, des personnes âgées ou malades.

L'exposition au rayonnement de la téléphonie mobile est la plus vaste expérience jamais menée sur la santé de l'être humain et sur l'environnement, une expérience à laquelle participent environ quatre milliards de personnes, sans y avoir consenti. De tels essais ne devraient-ils pas être pratiqués

sur les responsables et non pas dans nos villes, en faisant des écoles maternelles, des écoles, des hôpitaux et des parcs de détente des lieux dangereux ?

Conclusion : Devant les évidences et les études scientifiques montrant la nocivité de ces ondes téléphoniques, chacun peut choisir le déni de réalité ou éviter de vivre près des antennes.

Le corps humain s'adapte aux pollutions à faible dose et faible puissance, mais pas du tout aux doses massives et agressives. Les démarcheurs commerciaux envoyés pour faire accepter, par les habitants, des antennes sur les toits des immeubles racontent ce qu'on leur demande de dire. Ils parlent de centaines d'études scientifiques pour rassurer les gens mais n'expliquent pas leur nature : ces études de scientifiques domestiqués expliquent comment fonctionnent les antennes ; c'est tout. Or rien, ni aucune étude ne montre l'innocuité des ondes 4 G et 5G. Mais par ailleurs il existe de nombreuses études de scientifiques indépendants qui expliquent l'impact biologique de ces ondes. Il est évident que les fournisseurs d'accès les occultent et font tout pour qu'elles soient ignorées.

Si les Suisses demandent un moratoire pour voir quantifier l'impact des ondes sur la santé, cela signifie qu'il y a « un loup » car ce peuple est réputé raisonnable ; ils vivent dans une véritable démocratie. Il faut remarquer également que des habitants ont demandé la suppression des antennes à proximité et que de très nombreux procès sont en cours. Des procès, appuyés par les études sur l'impact biologique, sont lancés par des personnes malades qui recherchent les responsables ayant autorisé l'installation de ces antennes.

La 5G est donc le début de la catastrophe et on peut s'attendre dans les prochaines années à une explosion des maladies cérébrales liées à cette pollution dont de nombreux techniciens et ingénieurs sont parfaitement conscients.

Comme d'habitude, les lanceurs d'alertes sont étouffés pour des raisons de profit... Des milliards sont en jeu et la vie humaine ne compte pas pour les financiers, c'est bien connu. Maintenant, à chacun de choisir une vie protégée ou une mort lente et douloureuse avec le cerveau détruit à petit feu.

Sources : Microwavenews et pollution-électromagnétique.fr

Site d'info sur le syndrome d'intolérance aux champs électro-magnétiques : <http://ehs-action.org/>

Voir aussi ces vidéos très édifiantes :

<https://www.kla.tv/14908>

<https://www.youtube.com/watch?v=rDwsWqJCYqI>

<https://www.youtube.com/watch?v=3en4GzmxXZU>

https://www.youtube.com/watch?v=V6aO_4ioP1g depuis 6'50 à 13'26.